

VÉRONIQUE BERGEN

SAINT-JUST, ROMAN

TINBAD

www.editionstinbad.com

127, boulevard Raspail 75006 PARIS

UN PERRUQUIER

Heureusement, Monsieur, que des gens comme vous demeurent attachés à la tradition. Ma profession est vouée à disparaître. La fin de l'Ancien Régime a signé notre perte. Tenez, parmi les clients les plus fidèles, il y a Monsieur Robespierre. Chaque matin, je me rends à son domicile, enfin à celui des Duplay. Preuve qu'on peut être révolutionnaire et porter perruque. La mode des cheveux libres, pouah, quelle dégénérescence ! Je connais de nombreux ci-devant qui, rejetant perruque et poudre, courrent comme des gueux, débraillés, négligés. Pardi, on voit où ça mène de détruire le protocole, l'étiquette de la Cour et d'abolir la perruque... Le résultat ? On porte des têtes au bout de piques, on vocifère comme des porcs. Je vous dis, monsieur, que la grandeur de Versailles vient de sa philosophie de l'élégance. Ces cheveux courts, que dis-je ces cheveux ras, ces coupes affreuses de bagnards, de galériens, ces chevelures de gitane qui flottent au vent, ça sent le pouacre...

Que ne suis-je né plus tôt, sous le règne de Louis XIV ! J'aurais coiffé la Duchesse de Fontange, les favorites du Roi, la baronne de Beauvais, la marquise de Montespan, j'aurais exercé mon art auprès de la marquise de Chrevrières, de la princesse

de Wurtemberg, de la duchesse de la Vallière et de Vaujours ! Savez-vous que le Roi Soleil avait quarante perruquiers ? Quarante ! Trente-cinq plus cinq ! Une Cour sans perruque, c'est comme un arbre étêté, décapité, une église sans sa nef. Une nation qui abandonne le style rococo, le néo-classique, qui désavoue l'extravagance capillaire retombe à l'état sauvage. Voyez ce crapaud de Marat ou le peintre David ! Il n'y aura bientôt plus de différence entre un nanti et un sans-culotte. Un cheveu naturel n'est pas un cheveu. Comme son nom l'indique, la queue de cheval convient aux équidés, pas aux hommes. Tout est dans l'artifice, môôônsieur. Parmi les coiffeurs de génie, Léonard, le coiffeur personnel de feu notre Reine, est un des plus grands. Dieu sait combien de temps il portera encore la tête sur ses épaules... Vous me direz que c'est à cause de sa légèreté que nos bons souverains ont été arrêtés à Varennes.

Il faut des règles dans la vie et ces règles passent par une coiffure soignée, travaillée. Recettes de poudre de riz, à l'amidon, perruques commémorant des anniversaires, dessins de modèles exubérants, acrobatiques... à qui vais-je transmettre mon savoir, mon bon monsieur ?

Je ne me mêle pas de politique, mais, que Danton ne sorte jamais sans perruque, voilà qui me le rend sympathique. J'aimerais tant coiffer, peigner, perruquer, parfumer le beau Louis Antoine de Saint-Just, épandre sur sa tête d'ange une poudre de riz un peu rosée, farder ses joues, orner ses paupières d'une traînée sombre... Imaginez-le prendre la parole à la tribune de la Convention avec une coiffure à la dauphine ! Ou non, mieux encore, avec une coiffure à la monte-au-ciel à la quèsaco ! Je lui ferais des jardins suspendus ou, si je m'écoutais, une coiffure en pouf... Son visage est taillé pour un chignon haut, un petit coussin au sommet de la tête tandis que des épingle ornées de plumes et de rubans retiendraient l'au-

dacieuse construction. Je le verrais bien en blond vénitien. Je m'emballe, je m'emballe, je pense à la pauvre princesse de Lamballe. Redressez-vous un peu, monsieur. Les oreilles pendantes de chien, les tire-bouchons des dragonnes, les macarons sont ingrats, difficiles à porter. Qui rendra hommage aux merlans célèbres, Legros de Rumigny, Frison, Dagé, Tissot ? Qui célébrera leurs inventions ? Les boucles en colimaçon, en dragonnes, les boucles biaisées, en marron, la variété des mouches collées sur le visage, le cou, la gorge — la receleuse sur un bouton, la majestueuse, la coquette, la gaillarde... —, nos traités d'architecture doivent épater Dieu.

Je n'utilise pas mon esprit pour raisonner mais pour admirer. Mais, mon bon monsieur, si les marquis, les princesses avaient gardé leurs imposantes coiffures, hé bien, pardi, on n'aurait pas osé les envoyer à la guillotine. Toutes ces têtes qui tombent dans le panier, des têtes que j'ai parfois coiffées, poudrées ! La France a perdu le nord. Je suis savoyard, Monsieur. Comme on disait chez nous Creide me, ie vo en priou, Monsiou, On Ray é bin atrou qu'on Dou. Ce qui veut dire : « Croyez-moi, je vous en prie, Monsieur, un Roi est bien différent d'un Duc. » Je vous dis, moi, c'en est fini de nous, les perruquiers. Quand on a commencé à réduire la hauteur des perruques, j'ai embrassé un crucifix et prié le Bon Dieu de veiller sur les hommes. J'ai imploré que, dans leurs têtes de mule, ce ne soit pas la tempête. À genoux, je L'ai supplié afin que Son bras brise l'échafaud. Mais Dieu a déserté la France.

SAINT-JUST

Paris, 12 prairial An II (31 mai 1794).

Dans tout ce qui guide le citoyen vers l'émancipation, la raison n'occupe qu'un rang secondaire. La République doit marcher comme un seul homme. Or, certains claudiquent. Les manœuvres des contre-révolutionnaires, la coalition des royautes d'Europe et des ennemis intérieurs nous interdisent d'abroger l'heure de la Terreur. Prématurée, la clémence signerait la mort de la Révolution, le retour à l'absolutisme. Nous ne sommes pas de ceux qui étendent la justice jusqu'aux confins de l'injustice, qui alimentent la liberté par le sang. Taillés dans la vertu, nos syllogismes sont romains. Mais on ne peut éloigner la peste contre-révolutionnaire avec des moulins à vent.

En quelques mois, nous avons abattu des siècles de tyrannie. Nous ne sectionnons pas seulement des têtes, nous mettons à mort les réflexes de l'Ancien Régime accrochés à des esprits prisonniers du bourbonisme. Pour la première fois, le peuple de France relève la tête, secoue la misère, le servage dans lesquels la monarchie, la noblesse, le clergé l'ont tenu. Tous ceux qui émettent des réserves sur le bien-fondé des actions du Comité du salut public sont les ennemis du peuple. Tués dans leur chair, les ci-devant ne doivent ressusciter dans l'esprit.

Cernés de toutes parts par des factions qui travaillent à liquider la Révolution, nous n'avons pas le choix. Pour que la Révolution survive, ils doivent périr. Sur notre droite, la menace que font peser sur nous les Indulgents, ce débauché de Danton, taillé dans une étoffe grossière, le frivole Camille Desmoulins ajustant ses mots d'esprit comme une catin ses jarretelles. Derrière leur appel à la clémence, se dissimulent une trahison de nos idéaux, une manœuvre séditieuse qui fait le jeu des contre-révolutionnaires. Sur notre gauche, le péril non moindre que représentent les Hébertistes, artisans d'une Terreur folle qui se dévorera elle-même. Si on leur laisse les coudées franches, si leur torchon *Le Père Duchesne* continue à attiser les esprits, la veuve videra la France de ses citoyens, envoyant pêle-mêle *ad patres* les opposants à la jeune République aussi bien que ses partisans les plus ardents. Les brides-à-veau que propagent ces fanatiques échauffent un peuple mécontent. Prenons garde à ce qu'il ne regrette l'Ancien Régime, ses ci-devant maîtres.

Bien que ne mettant rien au-dessus de la défense de la patrie et de la consolidation des acquis révolutionnaires, je ne peux que m'alarmer de la propension de Maximilien Robespierre à voter des lois d'exception. Le règne de la justice ne peut advenir au terme d'une saga de sang et de répression. À défaut d'en avoir dans ses veines, Robespierre fait couler le sang au dehors.

Sur bien d'autres points, nos visions politiques divergent, portant chacune le rêve d'une France qui ne se reconnaît point dans le rêve de l'autre. Autre sujet d'inquiétude : la pomme de discorde introduite par la question de l'Être Suprême. Vider les églises de Dieu pour le remettre à l'ordre du jour, l'implanter dans les esprits sous la forme de la Raison, voilà un catéchisme révolutionnaire qui me révulse.

Tant qu'on n'aura pas délivré l'homme des vapeurs de l'au-

delà, il ne connaîtra pas l'autonomie ici-bas.

Le sacre, en soi, corrompt. Sans compter que le sacre d'un principe n'est qu'un marchepied visant à introniser celui qui professe le nouveau culte. Derrière l'adoration portée à l'Être Suprême, Maximilien travaille à une déification de sa propre personne.

Une Révolution qui restaure la religion est perdue.

Certains de ceux qui me liront sourcilleront à la lecture de ce passage. Ils rétorqueront que, dans le système d'idées que j'ai bâti, la nature et Dieu, non seulement se tiennent la main, mais composent deux des pierres fondamentales de mon édifice. Ils auront raison. Sauf que je professais cela avant. Avant la loi du 22 prairial de l'an II. Avant la consommation de ma rupture avec Robespierre, une rupture motivée par mon refus d'un durcissement de la Terreur. Il faut tourner la page de la Terreur aveugle et écrire celle de la Terreur éclairée avant de congédier cette dernière lorsque l'heure sera venue. Pour suivre la Terreur trop longtemps serait pétrifier le régime dans la dictature. Nous nous approchons du jour où la liberté ne sera plus un vain mot.

On ne peut brocarder les superstitions, impulser un mouvement de déchristianisation en refusant l'athéisme. On m'accusera à tort de me rapprocher de l'athéisme virulent de Vergniaud, de l'anticléricalisme fanatique des hébertistes. Je ne déifie pas l'athéisme, un athéisme à ce point intransigeant qu'*on croirait que le prêtre s'est fait athée, et que l'athée s'est fait prêtre*. On rétorquera que mes rapports à la Convention allaient dans le sens de Robespierre, exaltaient même davantage l'immortalité de l'âme, témoignant mon attachement à l'Éternel. Je répondrai seulement que je fus absent lors de la grande fête du 20 prairial. La seule justification de l'Être Suprême ? Fonder la moralité que les institutions doivent propager, assurer la vertu collective. C'est en vue de stabiliser la